



Arret de maladie de 2 jours

Par **jipopo**, le **29/07/2009** à **01:43**

Bonjour,

je suis en cdi a mi temps (17h30) depuis 11 mois, ou je travaille que 3 jours par semaines (Lun, Mer et jeu).

la semaine dernière pour cause de maladie j'étais arrêter pour deux jours (mer et jeu), vue que c'est mon premier arrê de maladie. je ne sais pas comment ça se passe, es ce que la sécu va me rembourser ou non?

si non es ce que l'employeur va m'enlever les heures non travailler durant ces deux jours (15h30) ou bien il va m'enlever juste $(17.5/6) * 2 = 6$ heures.

merci pour votre réponse